



RESTAURATION SCOLAIRE :

INSCRIPTION EN LIGNE

Pour simplifier vos démarches, l'inscription à la restauration scolaire du collège

de votre enfant pour l'année 2026-2027 se fait **en ligne** ! En quelques clics, vous pouvez inscrire votre enfant, gérer vos informations et consulter vos récapitulatifs mensuels des repas depuis votre espace personnel

INSCRIPTION
À LA RESTAURATION
SCOLAIRE
04 mai au 31 août 2026

Accédez à votre espace famille en toute simplicité

- 1** Rendez-vous sur la plateforme d'inscription en ligne : <https://vosdemarches.seine-et-marne.fr>
- 2** Choisissez l'une des options :
 - **Compte existant** › si vous avez déjà effectué des démarches sur le site du Département, entrez vos identifiants habituels.
 - **Créer un compte** › suivez les étapes pour créer un profil. Un e-mail vous sera envoyé pour activer votre compte.
- 3** Sélectionnez « 2026-2027 : Inscription à la restauration scolaire (Fraicheur) ».
- 4** Remplissez le formulaire d'inscription et ajoutez les pièces justificatives.
- 5** Validez l'inscription.

Documents et informations obligatoires

Le numéro INE (Identifiant National Élève) : vous le trouverez sur les bulletins scolaires de votre enfant ou sur les documents de fin de scolarité de l'école primaire.

•
Une attestation CAF/MSA d'avril 2026 ou votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 (en cas de désaccord ou d'absence de calcul automatique).

•
Un RIB pour le prélèvement automatique.

•
Ou une attestation de domicile de moins de 3 mois pour les autres modes de paiement.

**DATE LIMITE
DES INSCRIPTIONS
31 AOÛT 2026**

Les autres services de votre espace famille



**Changement
de forfait ou de régime**
3 campagnes par an



**Changement
de payeur**



**Consultation
des récapitulatifs
mensuels des repas**

Pour toute question, contactez le Département de Seine-et-Marne par mail :
inscriptionrestau@departement77.fr